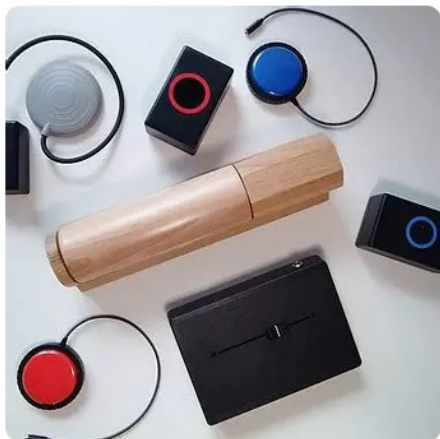


Acquisition d'un orgue sensoriel au conservatoire de Limoges



www.orguesensoriel.com

La Ville de Limoges, grâce à une subvention du ministère de la Culture d'un montant de 8000€ (fonds « handicap accessibilité 2024 »), a pu acquérir un orgue sensoriel pour son conservatoire. Cet instrument offrant de nouvelles possibilités de pratique musicale aux élèves handicapés, sera livré le jeudi 28 novembre au Conservatoire.

L'orgue sensoriel est un instrument créé en 2002 par un facteur d'orgue de Nouvelle-Aquitaine, Mickaël Fourcade. Reposant sur l'association d'un ordinateur avec logiciel spécifique, de capteurs ergonomiques, de déclencheurs et de variateurs adaptés à toutes les motricités, il permet une expérience très développée et très ouverte de la musique : le son peut être créé à partir d'un geste de la main ou du pied, un appui du menton, un souffle ; les capacités gestuelles de chacun, y compris

les plus limitées, pouvant ainsi être converties en musique. L'utilisateur ne se contente pas de reproduire ou de générer des notes, il joue véritablement une mélodie, avec une palette infinie de sonorités, jusqu'à l'autonomie quasiment totale de la création.

La possibilité pour le conservatoire de disposer d'un orgue sensoriel constitue une avancée importante en matière d'accessibilité, autant pour développer de nouvelles activités avec ses élèves porteurs de handicaps, notamment les élèves adultes, que pour accueillir de nouveaux élèves trop lourdement handicapés pour que des propositions puissent leur être faites avec le matériel instrumental actuellement disponible. L'obtention de cet orgue sensoriel s'inscrit donc dans la poursuite du projet d'établissement du conservatoire en faveur de l'accueil des publics en situation de handicap. En effet, depuis 2021, au conservatoire de Limoges :

- Un accueil personnalisé et adapté est proposé aux élèves en situation de handicap, par le biais d'une référente handicap/inclusion chargée de faire le lien entre les familles et les enseignants et de rendre l'accès au conservatoire possible pour le plus grand nombre (durant l'année scolaire en cours, la référente inclusion a été sollicitée par une vingtaine de familles).
- Les enseignants volontaires participent régulièrement à des ateliers ou des temps de rencontres autour du handicap (pour les plus récents: formation handidanse, atelier autour des dys, la réhabilitation psychosociale...).
- Plusieurs associations (EAM Limoges- APF France, APSAH, CAMSP, Institut médico éducatif d'Isle (87)) conduisent, dans le cadre de conventions, des partenariats suivis avec le conservatoire: de jeunes enfants présentant un déficit moteur, sensoriel ou cognitif sont accueillis en ateliers d'éveil musical et corporel ; un atelier pour enfants présentant une déficience intellectuelle est dispensé chaque semaine à l'école maternelle de Feytiat par une intervenante du conservatoire ; des adultes polyhandicapés hébergés en foyer participent à un atelier d'imprégnation, d'expression musicale et de création (le « tremplin handicap musique ») ; un atelier chorale réunit une trentaine de participants de 16 à 65 ans, valides ou en situation de handicap. Ces ateliers mobilisent 4 enseignants volontaires et accueillent actuellement une quarantaine de participants.

Contact presse Ville de Limoges :

Emilie BETOUL

Attachée de presse

05 55 45 63 02 / emilie.betoul@limoges.fr

Cliquez pour suivre l'actualité de la Ville : limoges.fr



[/villedelimoges](https://www.facebook.com/villedelimoges)



[@VilleLimoges87](https://twitter.com/VilleLimoges87)



[7ALimoges](https://www.youtube.com/channel/UC7ALimoges)



[villedelimoges](https://www.snapchat.com/add/villedelimoges)



[/ville_de_limoges](https://www.instagram.com/ville_de_limoges)



[Ville de Limoges](https://www.linkedin.com/company/ville-de-limoges)